



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 3454

Texte de la question

## CRÉATION DE POSTES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Julie Sommaruga, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**Mme Julie Sommaruga.** Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, vous venez de présenter les créations de postes dans l'éducation nationale pour la rentrée 2016. Ces 6 639 créations de postes d'enseignant sont un effort sans précédent, s'ajoutant aux plus de 35 000 créés depuis 2012, et qui influenceront positivement sur la réussite de nos enfants.

Dans toutes les régions, malgré des disparités dans l'évolution démographique, des postes supplémentaires seront créés. Notre ambition est claire et connue de tous : après les années Sarkozy, qui ont été marquées par la suppression de 80 000 postes d'enseignant, notre volonté est de redonner de la force à l'école de la République, dans nos villes et dans nos campagnes, pour rendre à la communauté éducative les moyens d'exercer pleinement leurs missions.

Pour cela, notre majorité fournit des moyens financiers et humains sans précédent, mais ce n'est pas tout : de nombreuses mesures replacent également l'école sur les rails de la réussite, comme la réforme des rythmes scolaires qui, nous le savons, est un outil indispensable pour la réussite de nos élèves. La suppression d'une demi-journée d'enseignement dans le premier degré, décidée là aussi sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, avait eu des effets dévastateurs. Autre exemple, la lutte contre le décrochage scolaire, avec la baisse significative du nombre de décrocheurs constatée il y a quelques semaines, est un résultat là aussi très concret de notre politique.

Madame la ministre, nous en sommes convaincus : remettre l'école au cœur du pacte républicain est essentiel et permet de répondre aux inquiétudes de nos concitoyens concernant l'avenir de leurs enfants. Aussi, pouvez-vous nous dire quel bilan vous faites des créations de postes depuis 2012 et en quoi ces créations sont incontournables pour reconstruire l'école de la République ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

**Mme la présidente.** La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.** Madame la députée, oui, la promesse du Président de la République de créer 60 000 postes dans l'éducation sera définitivement tenue d'ici à 2017, comme nous nous y étions engagés.

**Un député du groupe Les Républicains.** C'est le seul engagement qui sera tenu !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** Si l'on fait les comptes très précisément, nous en serons à la rentrée 2016 à plus de 47 000 postes créés ; le solde sera créé pour la rentrée 2017. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

C'est évidemment une très bonne nouvelle : à la rentrée prochaine, vous l'avez dit, plus de 10 000 postes seront créés, dont plus de 6 000 postes d'enseignant. Concrètement, dans chaque territoire, les chiffres sont très conséquents : 450 postes supplémentaires dans l'académie de Montpellier, 300 dans celle de Grenoble, plus de 1 000 postes supplémentaires dans l'académie de Créteil, par exemple.

J'entends encore ici ou là, sur les bancs de la droite ou chez certains commentateurs, du scepticisme sur la nécessité de créer 60 000 postes dans l'éducation nationale : je veux y répondre clairement à l'occasion de votre question. Créer 60 000 postes dans l'éducation nationale nous permet d'abord de réparer les dégâts commis par la destruction de 80 000 postes par l'ancienne majorité. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

**Un député du groupe Les Républicains.** Baratin !

**Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre.** Créer 60 000 postes dans l'éducation nationale a permis qu'en cette rentrée scolaire, qui s'est très bien passée, il y ait un enseignant dans chaque classe ; que nous ayons beaucoup moins de classes qui ferment ; que les conditions de travail pour les enseignants soient bien meilleures ; que nous ayons la reconstitution – je sais que vous y êtes sensible – d'un vivier de remplaçants, qui avait été complètement malmené sous l'ancienne majorité.

Créer 60 000 postes dans l'éducation nationale, c'est permettre la priorité au primaire et que le « plus de maîtres que de classes » comme la scolarisation des moins de trois ans montent en puissance durant les deux années qui nous restent. Créer 60 000 postes dans l'éducation nationale, c'est permettre de former les enseignants, comme nous l'avons voulu.

Enfin, parce que nous ne sommes pas que dans le quantitatif, mais aussi dans le qualitatif, créer 60 000 postes, c'est permettre de remédier aux inégalités sociales et territoriales car vous aurez remarqué que la répartition de ces postes tient compte des difficultés sociales comme des difficultés des milieux ruraux. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

## Données clés

**Auteur :** [Mme Julie Sommaruga](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (11<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3454

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 décembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 décembre 2015](#)